

POSTULAT PRADERVAND ET CONSORTS CONCERNANT L'AVENIR DE L'HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT

Le Conseil communal est préoccupé et demande des informations pour la population

Notre hôpital constitue l'un des éléments importants du Pôle Santé et c'est celui dont l'avenir est le plus flou aux yeux de notre population.

A plusieurs reprises nous avons évoqué cette question en Conseil, notamment lors de la mise hors service de la piscine, et plus récemment à l'occasion des débats sur la construction d'une place d'atterrissage pour hélicoptères. A chaque fois, les réponses imprécises nous ont donné une image préoccupante de l'avenir de l'hôpital. Sera-t-il reconstruit? Sous quelle forme? Quelles seront les prestations offertes? Est-ce qu'une activité chirurgicale sera maintenue?

Un article paru il y a quelques semaines dans le Journal du Pays-d'Enhaut sous les signatures du Président du Conseil de Fondation et de la Directrice générale du Pôle Santé nous informe notamment de la fin imminente des activités opératoires à l'hôpital. Il laisse supposer la perspective d'un nouvel hôpital aux environs des années 2030. Il est difficile d'imaginer que l'activité d'un bloc opératoire

reprenne après plus de 7 ans d'interruption, durant laquelle les habitants de la région auront pris l'habitude d'aller se faire opérer ailleurs.

Au vu de ce qui précède, le Conseil souhaite être renseigné sur l'avenir de l'hôpital et plus particulièrement sur les intentions du Conseil du Pôle Santé. Il souhaiterait aussi savoir:

- quel serait le coût réel des travaux indispensables au maintien de l'activité de la salle d'opération?
- de quels soutiens, politiques et financiers, la Fondation dispose auprès du Conseil d'Etat?
- existe-t-il une volonté de maintenir une activité chirurgicale?
- si tel est bien le cas, cette volonté est-elle partagée par le Canton?

Le Conseil est conscient que certaines réponses ne pourront être entièrement fournies par la Municipalité. Il lui suggère donc d'inviter le Conseil de Fondation du Pôle Santé à organiser une séance d'information pour notre population dans les meilleurs délais. *Jacques-François Pradervand*

LES AMANDIERS

Vendredi 9 décembre à 20 h 30 - Age légal et conseillé: 16 ans. Réalisation: Valéria Bruni-Tedeschi. Drame avec Nadia Tereszkiewicz, Sofiane Bennacer, Louis Garrel.

Fin des années 80, Stella, Etienne, Adèle et toute la troupe ont vingt ans. Ils passent le concours d'entrée de la célèbre école créée par Patrice Chéreau et Pierre Romans au théâtre des Amandiers de Nanterre. Lancés à pleine vitesse dans la vie, la passion, le jeu, l'amour, ensemble ils vont vivre le tournant de leur vie mais aussi leurs premières grandes tragédies.

THE HOURS

Samedi 10 décembre à 18 h 55 - Age légal: 12 ans, âge suggéré: 16 ans. Réalisation: Kevin Puts. avec Renée Fleming, Kelli O'Hara, Joyce DiDonato. Adapté du roman de Michael Cunningham. Opéra en direct du Metropolitan de New-York.

Dans l'Angleterre des années 1920, Virginia Woolf travaille à son nouveau roman Mrs. Dalloway. Dans l'Amérique de l'après Seconde Guerre mondiale, Laura Brown, en pleine lecture du roman de Woolf, organise l'anniversaire de son mari. Au seuil du XXI^e siècle, à New-York, Clarissa Vaughan prépare une réception en l'honneur de son ami et ancien amant Richer, qui n'est autre que le fils de Laura.

Renée Fleming fait son retour très attendu au Met dans la première mondiale de *The Hours* du compositeur lauréat du prix Pulitzer Kevin Puts, adapté du roman acclamé de Michael Cunningham. Inspirée de *Mme Dalloway* de Virginia Woolf et rendue célèbre par la version cinématographique oscarisée de 2002 mettant en vedette Meryl Streep, Julianne Moore et Nicole Kidman. L'histoire puissante concerne trois femmes d'époques différentes qui luttent chacune contre leurs démons intérieurs et leurs rôles en société.

VEDETTE

Dimanche 11 décembre à 17 h - Age légal: 8 ans, âge conseillé: 12 ans. Réalisation: Claudine Bories et Patrice Chagnard. Documentaire.

Vedette a jusque-là régné sans partage sur un troupeau, mais la reine a vieilli. Pour éviter sa déposition par de jeunes vaches rivales, les voisins des cinéastes leur en confient la garde pendant un été. Commence l'apprentissage d'une cohabitation drolatique entre Vedette et Claudine Bories, malicieusement observées par Patrice Chagnard.

LA PUCE À L'OREILLE DE GEORGES FEYDEAU

Mardi 13 décembre à 20 h - Tout public. Mise en scène: Lilo Baur. Avec les comédiens de la troupe de la Comédie-Française et les comédiens de l'Académie de la Comédie-Française. En différé de la Comédie Française.

Raymonde Chandebise soupçonne son mari d'adultère. Elle lui tend un piège en lui donnant rendez-vous anonymement à l'hôtel du Minet-Galant. Monsieur Chandebise répond à l'appel en y envoyant son fidèle ami Tournel, mais il ne sait pas que le garçon d'étage, Poche, est son sosie. L'hôtel devient alors le théâtre d'une farce gigantesque où la mécanique des quiproquos, des mensonges et des tromperies s'emballe sans que personne ne parvienne à l'arrêter...

AVENIR DE L'HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT

Il est temps de penser à un renouvellement complet



Comme annoncé lors du dernier Conseil communal de Château-d'Ex, le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut (PSPE) va très prochainement transmettre, aux services cantonaux concernés, les projets et options stratégiques concernant les locaux du Pôle en lien avec la vision sanitaire du Canton de Vaud.

Ce document, retraçant les principaux enjeux sanitaires pour notre région a été établi grâce à un inventaire précis des besoins effectifs de la population et des acteurs régionaux de la santé. La médecine évolue extrêmement rapidement et le Pôle Santé se doit de s'adapter aux nouveaux usages et nouveaux besoins de la population.

En complément d'une vision pour des soins intégrés le Conseil de fondation et la Direction du PSPE vont demander l'aval des instances cantonales pour lancer, sans tarder, les études nécessaires à la reconstruction de l'hôpital et de ses dépendances. Notre hôpital, construit dans les années 70, ne correspond plus aux exigences d'aujourd'hui. La non-réouverture de sa piscine et la fermeture du bloc opératoire sont des éléments qui confirment qu'il est temps de penser à un renouvellement complet de cette construction.

Dans l'intervalle, le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut continuera de répondre aux demandes de soins et d'accompagnements de toutes les personnes qui en auront besoin, telles que l'accès à des urgences 24h/24h, des consultations médicales et chirurgicales, des consultations spécialisées (traumatologie, urologie, gynécologie obstétrique, dermatologie, gastro-entérologie, diététique, etc.) ainsi qu'aux prestations dans les services du laboratoire, de radiologie, de physiothérapie, de dialyse, d'hébergement, de soins à domicile ou d'accueil de jour (CAT). Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel qui met tout en œuvre pour offrir les meilleures prestations à toute la patientèle.

Le Conseil de fondation et la Direction du Pôle Santé du Pays-d'Enhaut

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PATIENTS N'ONT JAMAIS ÉTÉ NI NÉGLIGÉES NI MISES EN DANGER

La qualité de la prise en charge et la sécurité des soins aux patients ont toujours été et sont au cœur de notre engagement quotidien. Les patients n'ont jamais été mis en danger. Les médecins et l'ensemble du personnel soignant du PSPE estiment qu'il est important de le rappeler, au moment où certaines informations médiatiques peuvent créer de la confusion et faire douter de la qualité des prestations réalisées par les professionnels du PSPE.

Toutes les mesures appropriées ont été prises depuis longtemps pour offrir aux patients des soins et des traitements sûrs dans tous les secteurs du Pôle Santé.

Les interventions chirurgicales et examens médicaux sont réalisés en prenant toutes les précautions nécessaires à une prise en charge de qualité des patients. *D^r Laurent SANDOZ, Directeur médical du PSPE*

Sur la base des données nationales déjà publiées, il est estimé que 15'000 personnes sont mortes spécifiquement à cause de la chaleur en 2022, indique l'OMS.

Ce bilan, qui inclut 4500 morts en Allemagne, près de 4000 en Espagne, plus de 3200 au Royaume Uni et un millier au Portugal, devrait augmenter, plusieurs pays ayant rapporté des sur-mortalités liées à la chaleur.

Selon les données de l'OMS, les températures extrêmes sont responsables de 148'000 décès en Europe depuis 50 ans. Avec 15'000 morts et sans doute plus en une seule année, 2022 représenterait à elle seule plus de 10% de ce total.

Selon un rapport de l'ONU, le continent européen est celui qui se réchauffe le plus rapidement.

